

**PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR
Du mardi 03 février 2026
Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME - 20 h 00**

Sous la présidence de : M ANCEL Jean-Charles, Président, ouvre la séance à 20h00.

Présents : ANCEL Jean-Charles, Président et Délégué d'Orbey - BERTRAND Clément, Vice-Président et Délégué de Fréland – BARADEL Pascal, Délégué de Le Bonhomme - BANGRATZ Bernard, Délégué de Labaroche -- COUTY Christian, Délégué de Fréland - STADLER Roger, Délégué d'Orbey - HENRY Jacques, Président Honoraire invité -/

Absents excusés et non représentés : NEANT-/

Absentes non-excuses : CLAUDEPIERRE Marion, Déléguée de Le Bonhomme – HUARD Marianne, Déléguée de Labaroche – BOUADMA Nabila, Déléguée de Lapoutroie-/

Ont donné procuration : LOING Clément, Délégué de Lapoutroie a donné procuration à M. Jean-Charles ANCEL-/

Secrétaire de Séance : Mme Anaïs SIESS

Date de convocation : 26/01/2026

Quorum : quorum de 6 membres requis - 6 membres présents

L'ordre du jour est le suivant :

1°/ **ADMINISTRATION GENERALE** - Approbation de la réunion précédente et désignation d'un secrétaire de séance ;

2°/ **FINANCES** – Débat d'Orientation Budgétaire 2026 ;

3°/ **FINANCES** – Révision du montant de la contribution des communes ;

4°/ **FINANCES** – Révision des tarifs de location du matériel ;

5°/ **Communications du Président et Divers.**

1- <u>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE</u>

Le procès-verbal avait été expédié à tous les membres ; il est commenté par le Président.

Il est adopté à **7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Mme SIESS Anaïs a été désignée en qualité de Secrétaire de séance par le Comité Directeur à **7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

2- <u>FINANCES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026</u>

Les membres du Syndicat ont été destinataires, avec la convocation à la présente réunion, du Rapport d'orientations budgétaires 2026 ci-annexé.

Monsieur le Président donne la parole à Mme Anaïs SIESS.

Paraphe du Secrétaire de séance



Paraphe du Président



Syndicat intercommunal d'Intérêt Agricole
PV du mardi 03 février 2026 – 20h00
Réunion en Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME

- Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe ;
- Vu** le rapport sur les orientations budgétaires 2026 joint ;
- Vu** le Projet de loi de finances pour 2026 ;

Madame SIESS rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe a changé les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives au débat d'orientation budgétaire, en complétant les mesures concernant la forme et le contenu du débat. S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les nouvelles dispositions imposent au Président, ou à son représentant, de présenter à son Comité Directeur un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Cette obligation concerne le Syndicat car il comporte une commune de plus de 3.500 habitants, à savoir la commune d'Orbey.

Ce rapport doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique. Cette délibération doit également être transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Après délibération et à **7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Comité Directeur,

- **PREND ACTE** du débat sur le rapport d'orientation budgétaire ci-annexé ;
- **CHARGE** le Président, ou son représentant, de toutes les modalités liées à la présente délibération et **l'AUTORISE** à signer tout document y attenant.

3-	<u>BUDGET – RÉVISION DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION DES COMMUNES</u>
-----------	--

Monsieur le Président propose au Comité Directeur de revoir les contributions des communes à l'aune du Rapport D'orientation Budgétaire vu précédemment :

Contributions 2025 :

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANT AU 1 ^{er} JANVIER 2025	TARIF PAR HABITANT	MONTANT 2025 CONTRIBUTION DES COMMUNES
FRELAND	1318	0,20 €	263,60 €
LABAROCHE	2235	0,20 €	447,00 €
LAPOUTROIE	1903	0,20 €	380,60 €
LE BONHOMME	770	0,20 €	154,00 €
ORBÉY	3513	0,20 €	702,60 €
TOTAUX	9739	/	1 947,80 €

Paraphe du Secrétaire de séance



Paraphe du Président



Syndicat intercommunal d'Intérêt Agricole
PV du mardi 03 février 2026 – 20h00
Réunion en Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME

Evolution des populations :

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANT AU 1 ^{er} JANVIER 2026	TARIF PAR HABITANT	MONTANT 2026 CONTRIBUTION DES COMMUNES
FRELAND	1288	0,20 €	257,60 €
LABAROCHE	2231	0,20 €	446,20 €
LAPOUTROIE	1881	0,20 €	376,20 €
LE BONHOMME	744	0,20 €	148,80 €
ORBEY	3429	0,20 €	685,80 €
TOTAUX	9573	/	1 914,60 €

Diff. 2025 suite baisse population

-33,20 €

Afin de conforter la section de fonctionnement du Syndicat en 2026 et de répercuter et l'inflation, il est proposé d'augmenter la contribution des communes de 1,6 % telles que suit :

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANT AU 1 ^{er} JANVIER 2026	TARIF PAR HABITANT	MONTANT 2026 CONTRIBUTION DES COMMUNES
FRELAND	1288	0,21 €	270,48 €
LABAROCHE	2231	0,21 €	468,51 €
LAPOUTROIE	1881	0,21 €	395,01 €
LE BONHOMME	744	0,21 €	156,24 €
ORBEY	3429	0,21 €	720,09 €
TOTAUX	9573	/	2 010,33 €

Diff. 2025 avec augmentation

62,53 €

Vu la délibération n° DEL_SIIA_2023_01_03 du 10 Janvier 2023 ;

Après délibération et à **7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Comité Directeur,

- **DECIDE DE FIXER** les tarifs des contributions des communes tel que suit sur une base de 0,21 € par habitant pour l'année 2026, selon le tableau suivant :

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANT AU 1 ^{er} JANVIER 2026	TARIF PAR HABITANT	MONTANT 2026 CONTRIBUTION DES COMMUNES
FRELAND	1288	0,21 €	270,48 €
LABAROCHE	2231	0,21 €	468,51 €
LAPOUTROIE	1881	0,21 €	395,01 €
LE BONHOMME	744	0,21 €	156,24 €
ORBEY	3429	0,21 €	720,09 €
TOTAUX	9573	/	2 010,33 €

Paraphe du Secrétaire de séance



Paraphe du Président

Jea

- **CHARGE** le Président (ou son représentant) de toutes les modalités liées à la présente décision et **l'AUTORISE** à signer tout document y attachant.

4- FINANCES – RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DU MATÉRIEL

Afin de pérenniser la section de fonctionnement du Syndicat, il est proposé de répercuter l'inflation par une augmentation de 1,6 %, avec un arrondi à l'euro supérieur des tarifs de location et des frais de prise en charge annuels des broyeurs.

Monsieur le Président présente les propositions suivantes :

Matériel	Prix / location	Projection inflation 1,6 %	Proposition
Atomiseur 22 litres	14 euros / jour	14,22 €	14,00 €
2 BROYEURS A PLAQUETTES HEIZOHACK HM6-400 HEIZOHACK HM5-400	44 euros / heure pour les personnes privées et morales ayant leur résidence ou leur siège dans l'une des communes membres (Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey)	44,70 €	45,00 €
	56 euros / heures pour les extérieurs	56,90 €	57,00 €
	53 euros annuel pour frais de prise en charge	53,85 €	54,00 €
PLANTEUSE DE PIQUETS PERCUTEUR THERMIQUE COMPLET CARMO*	34 euros / jour	34,54 €	35,00 €
DESHERBEUSE-RAMASSEUSE ESCOMEL KOMMUNAL 600*	66 euros /demi-journée	67,06 €	67,00 €
ROULEAU COMPACTEUR DYNAPAC CC 900S	50 euros / heure tarif intérieur	50,80 €	51,00 €
	60 euros/ heure tarif extérieur	60,96 €	61,00 €
DESHERBEUSE A CONDUCTEUR MARCHANT	100 euros / jour pour les personnes privées et morales ayant leur résidence ou leur siège dans l'une des communes membres (Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey)	101,60 €	102,00 €
	110 euros / jour pour les extérieurs	111,76 €	112,00 €

Après délibération, à **7 voix pour**, **0 voix contre** et **0 abstention**, le Comité Directeur,

Paraphe du Secrétaire de séance


Paraphe du Président


- **DECIDE DE MAINTENIR** les tarifs de location du matériel tels que suit pour l'année 2026, considérant la faible inflation prévue pour l'année 2026 et la forte augmentation de ces dernières années :

Matériel	Nom du responsable	Prix / location
Atomiseur 22 litres	HENRY Jacques 111 La Violette 68240 Le Bonhomme Tél : 03-89-47-51-46 Port. 06-21-13-69-37	14,00 € / jour
2 BROyeurs A PLAQUETTES HEIZOHACK HM5-400 HEIZOHACK HM6-400 	René TEMPE VIDEO-TEMPE 27 Rue du 3 ^e Spahis Algériens 68650 LE BONHOMME Tél. : 03-89-47-52-58	44 euros / heure pour les personnes privées et morales ayant leur résidence ou leur siège dans l'une des communes membres (Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey) 56 euros / heures pour les extérieurs 53 euros annuel pour frais de prise en charge
PLANTEUSE DE PIQUETS PERCUTEUR THERMIQUE COMPLET CARMO* 	HENRY Jacques 111 La Violette 68240 Le Bonhomme Tél : 03-89-47-51-46 Port. 06-21-13-69-37	34 euros / jour
DESHERBEUSE-RAMASSEUSE ESCOMEL KOMMUNAL 600* 	Ateliers municipaux d'Orbey 5, ZA Grand Prés 68370 ORBEY (heures ouvrables) Tél : 03-89-71-34-22 Mail : direction.technique@orbey.fr	66 euros / demi-journée
ROULEAU COMPACTEUR DYNAPAC CC900S 	Ateliers municipaux d'Orbey 5, ZA Grand Prés 68370 ORBEY (heures ouvrables) Tél : 03-89-71-34-22 Mail : direction.technique@orbey.fr	50 euros / heure pour les personnes privées et morales ayant leur résidence ou leur siège dans l'une des communes membres (Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey) 60 euros / heures pour les extérieurs

Syndicat intercommunal d'Intérêt Agricole
PV du mardi 03 février 2026 – 20h00
Réunion en Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME

DESHERBEUSE A CONDUCTEUR MARCHANT 	Ateliers Municipaux de LE BONHOMME 66 Rue du 3 ^e Spahis Algériens 68650 LE BONHOMME Tél : 06.89.91.05.02 Mail : ateliersmunicipaux@lebonhomme.fr	100 euros / jour pour les personnes privées et morales ayant leur résidence ou leur siège dans l'une des communes membres (Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey) 110 euros / jour pour les extérieurs
---	--	--

- **CHARGE** le Président, ou son suppléant, de toutes les modalités liées à la présente délibération et **l'AUTORISE** à signer tout document y afférent.

5- COMMUNICATIONS DU PRESIDENT ET DIVERS

5.1. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Monsieur le Président informe le Comité Directeur qu'il a fait usage de ses délégations :

- Factures de location du 19/11/2025 au 31/12/2025, au compte 7083 pour un montant total de 948,52 € :

Article	Date	Année	N° Piece	N° Bordereau	Tiers	Objet	Total HT
7083	13/01/2026	2026	1	1	SGC DE KAYSERSBERG VIGNOBLE	Contre passation des rattachements 2025	-1 320,00
7083	27/01/2026	2026	1	1	DUHAIL Jean-Philippe	Location nouveau broyeur 5h11 + forfait prise en c	343,23
7083	27/01/2026	2026	2	1	GAEC FERME DE L ESTIVE	Location nouveau broyeur 5h41 Relevé du 19.12.202	318,13
7083	27/01/2026	2026	3	1	MARCHAND Pierre	Location nouveau broyeur 3h48 Relevé du 19.12.20	167,04
7083	27/01/2026	2026	4	1	SPINNER LAURENT	Location nouveau broyeur 2h44 Relevé du 19.12.202	120,12

- Factures de location au compte 7083 sur relevé du 25.01.2026 pour 2.108,80 €

Date	Tiers	Objet	Total HT
28/01/2026	EARL FERME SUR LE MONT	Location ancien broyeur 6h40 + Forfait 2026	346,20
28/01/2026	EARL FERME SUR LE MONT	Location ancien broyeur 2h22	104,06
28/01/2026	EARL LES SCHALANDOS	Location ancien broyeur 1h35 + Forfait 2026	122,55
28/01/2026	ESAT L'ATRE DE LA VALLEE	Location ancien broyeur 15h26 + Forfait 2026	731,98
28/01/2026	ESAT L'ATRE DE LA VALLEE	Location ancien broyeur 9h52	433,96
28/01/2026	ESAT L'ATRE DE LA VALLEE	Location ancien broyeur 3h27	151,71
28/01/2026	ESAT L'ATRE DE LA VALLEE	Location ancien broyeur 4h58	218,34

Paraphe du Secrétaire de séance



Paraphe du Président



5.2. DIVERS

5.2.1. PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur du Syndicat se déroulera le jeudi 12 février 2026 à 20h00 en Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clos la séance à 21h00.

Syndicat intercommunal d'Intérêt Agricole
PV du mardi 03 février 2026 – 20h00
Réunion en Salle du Conseil de la Mairie de LE BONHOMME

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR -- SIIA LE BONHOMME
 SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026 – 20h00**

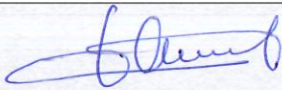
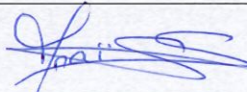
1°/ ADMINISTRATION GENERALE - Approbation de la réunion précédente et désignation d'un secrétaire de séance ;

2°/ FINANCES – Débat d'Orientation Budgétaire 2026 ;

3°/ FINANCES – Révision du montant de la contribution des communes ;

4°/ FINANCES – Révision des tarifs de location du matériel ;

5°/ Communications du Président et Divers.

Noms	Prénoms	Qualités	Présence	Procuration
ANCEL	Jean-Charles	Délégué d'Orbey Président	Présent	A la procuration de Clément LOING
BERTRAND	Clément	Délégué de Fréland Vice-Président	Présent	/
BARADEL	Pascal	Délégué de Le Bonhomme	Présent	/
CLAUDEPIERRE	Marion	Déléguée de Le Bonhomme	Absente	/
BANGRATZ	Bernard	Délégué de Labaroche	Présent	/
HUARD	Marianne	Déléguée de Labaroche	Absente	/
BOUADMA	Nabila	Déléguée de Lapoutroie	Absente	/
LOING	Clément	Délégué de Lapoutroie	Excusé	A donné procuration à Jean-Charles ANCEL
COUTY	Christian	Délégué de Fréland	Présent	/
STADLER	Roger	Délégué d'Orbey	Présent	/
ANCEL	Jean-Charles	Délégué d'Orbey Président	Signature	
SISS	Anaïs	Secrétaire de Séance	Signature	

Paraphe du Secrétaire de séance



Paraphe du Président

